

doc
CA1
EA
89R21
FRE

Joe Clark, P.C., M.P.
Minister for External Affairs



Canada

Le très hon. Joe Clark, C.P., député
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures

OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0G2

le 6 octobre 1989

Monsieur,

Ci-joint vous trouverez deux exemplaires du "Rapport sur les activités du Canada dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, pour la période allant du 1er avril 1988 au 31 mars 1989" pour dépôt conformément à l'article 3 de l'Acte sur l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 1945. Nous vous saurions gré si ledit rapport pouvait être déposé à la Chambre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Robert Marleau
Greffier de la Chambre des Communes
Pièce 228 nord
Edifice du Parlement
rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

OCT 25 1989

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

JBL

162398907 (A)

Joe Clark, P.C., M.P.
State for External Affairs



Canada

Le très hon. Joe Clark, C.P., député
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures

OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0G2

le 6 octobre 1989

Monsieur,

Ci-joint vous trouverez deux exemplaires du "Rapport sur les activités du Canada dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, pour la période allant du 1er avril 1988 au 31 mars 1989" pour dépôt conformément à l'article 3 de l'Acte sur l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 1945. Nous vous saurions gré si ledit rapport pouvait être déposé à la Chambre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Robert Marleau
Greffier de la Chambre des Communes
Pièce 228 nord
Edifice du Parlement
rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

OCT 20 1989

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

The Rt. Hon. Joe Clark, P. C., M. P.
Secretary of State for External Affairs



Le très hon. Joe Clark, C. P., député
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures

Canada

OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0G2

le 6 octobre 1989

Monsieur,

Ci-joint vous trouverez deux exemplaires du "Rapport sur les activités du Canada dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, pour la période allant du 1er avril 1988 au 31 mars 1989" pour dépôt conformément à l'article 3 de l'Acte sur l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 1945. Nous vous saurions gré si ledit rapport pouvait être déposé au Sénat.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Clark'.

Monsieur Gordon Barnhart
Greffier du Sénat
Pièce 289 sud
Edifice du Parlement
rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

RAPPORT AU PARLEMENT

ACTIVITÉS DU CANADA EN TANT QUE MEMBRE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

PÉRIODE DU 1er AVRIL 1988 AU 31 MARS 1989

1. Introduction

Conformément à la Loi de 1945 sur l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le présent rapport dressé à l'intention du Parlement résume les principales activités du gouvernement canadien pour l'exercice 1988-1989.

2. Contribution financière du Canada et situation financière en général

La Conférence de la FAO a fixé la quote-part du Canada pour l'année 1989 à 8 810 744 \$ US, soit 3,6 % du budget ordinaire, ce qui place le Canada au septième rang des contributeurs. Le Canada s'est promptement acquitté de la totalité de sa contribution pour 1989, permettant ainsi d'atténuer quelque peu les difficultés financières que connaît actuellement la FAO. A la fin de la période examinée, 110 des 158 membres n'avaient pas encore payé leur contribution pour 1989 et 65 étaient encore en retard dans le paiement de leurs contributions des années précédentes. Ce sont les États-Unis qui doivent la plus grosse somme (143,5 millions de dollars).

3. Réforme et renouveau

La question qui est revenue le plus souvent au cours des débats au sein de l'Organisation en 1988-1989 a été celle de la "réforme". Dans une revue des plus complètes de l'histoire de la FAO, la Conférence de 1987 a donné mandat au Comité du programme et au Comité financier d'examiner conjointement l'ensemble des programmes de la FAO et de formuler des recommandations. Afin de les aider dans cette tâche, les Comités ont établi deux groupes d'experts indépendants chargés d'étudier a) les objectifs, le rôle, les priorités et les stratégies de la FAO et b) les opérations de terrain. En outre, plusieurs études ont été commandées à des consultants sur certaines questions comme le personnel, les finances et les charges communes. L'objectif

était de vérifier que l'Organisation tient compte de l'évolution de la situation et des besoins de ses membres. Les experts et les consultants ont remis leurs rapports au début de 1989. Ces rapports sont maintenant à l'étude et il en sera débattu à la 25e session de la Conférence générale en novembre 1989.

Le développement durable, le rôle de conseiller de la FAO afin d'aider les pays en développement à procéder à l'ajustement structurel dans le secteur de l'agriculture, et une plus grande concentration de la part des organes directeurs sur les opérations de terrain sont les thèmes principaux qui se sont dégagés. Conformément à l'objectif de réforme visant à une plus grande participation des États membres aux prises de décisions et à l'établissement des priorités au sein de l'Organisation, les Comités ont en outre décidé d'examiner les grandes lignes du projet de Programme de travail et budget avant que le Directeur général n'arrête définitivement ses propositions. Une réunion a eu lieu à cet effet au début de l'année 1989.

En tant que membre du Comité du programme partisan de la réforme, le Canada était bien placé pour préciser ses attentes, pour veiller à ce que cet examen soit en tous points effectué de façon approfondie et impartiale, et pour donner leur forme aux recommandations finales. Le Canada a de nouveau attiré l'attention du Directeur général sur ses attentes en matière de réforme, en particulier a) une meilleure gestion financière, une plus grande transparence et une responsabilité mieux établie au niveau du processus budgétaire; b) de meilleures procédures pour l'établissement des objectifs; et c) un renforcement des systèmes de gestion en ce qui concerne l'exécution, l'évaluation et le personnel du programme de terrain.

4. Agriculture

La FAO a exécuté son programme d'assistance technique; elle a recueilli, analysé et diffusé des informations; elle a donné aux gouvernements des conseils en matière de politique et de planification; enfin elle a continué de servir de forum aux gouvernements du monde entier, qui ont pu ainsi se réunir et examiner les problèmes liés à l'alimentation et à l'agriculture, ainsi que les solutions possibles.

Plusieurs questions intéressent particulièrement le le Canada, notamment:

- a) les efforts mondiaux en vue de renforcer les règlements concernant l'utilisation des pesticides au moyen de la révision du Code international de conduite de la FAO pour la distribution et l'utilisation des pesticides. Conformément à la résolution 5/87 adoptée par la Conférence

générale à sa 24e session, des consultations d'experts ont eu lieu à Rome en avril 1988, afin d'examiner les moyens d'incorporer la clause d'information et de consentement préalables (PIC) dans le Code international de conduite de la FAO pour la distribution et l'utilisation des pesticides. Le Canada appuie le principe de procédures d'échanges d'informations améliorées, comme la clause d'information et de consentement préalables, qui permet aux nations membres d'être informées des mesures de contrôle des pesticides et de prendre par conséquent, à l'échelon national, des décisions avisées en ce qui concerne la protection de la santé et la sécurité dans leur pays.

Les pesticides resteront regroupés avec les produits chimiques dans la nouvelle loi sur la protection de l'environnement (1988) - qui prévoit l'adoption d'une loi de mise en oeuvre de la clause d'information et de consentement préalables - en attendant qu'une loi spécifique aux pesticides soit promulguée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Il faudra vraisemblablement attendre jusqu'en 1991 vu que le Canada doit procéder en ce qui concerne l'enregistrement des pesticides à une importante revue qui durera au moins douze mois.

- b) L'évolution du rôle de la FAO à l'égard de la conservation des ressources phytogénétiques par suite de la consolidation de son cadre global, qui comprend:
- (i) L'Engagement international, un cadre juridique ayant pour but d'assurer la conservation et l'utilisation de ces ressources et de veiller à ce qu'elles soient disponibles.
 - (ii) La Commission, un forum intergouvernemental unique, où les pays donateurs ou utilisateurs de matériel génétique, de fonds et de technologie, pourraient chercher à s'entendre sur des questions d'intérêt global; et
 - (iii) Le Fonds international, un mécanisme financier qui permettrait de donner suite aux principes de l'Engagement international, à l'avantage égal des pays qui ont fourni du matériel génétique et de ceux qui ont fourni des fonds et de la technologie.

Le Canada n'a pas adhéré à l'Engagement international et ne fait pas partie de la Commission. Il n'a pas non plus contribué au Fonds et a fait officiellement part à la FAO

de ses préoccupations au sujet de certaines dispositions, tout en précisant qu'il était prêt à revoir sa position à la lumière de tout nouveau développement.

c) Les travaux actuellement menés dans le cadre du Programme conjoint FAO/OMS sur les normes alimentaires (Codex alimentarius), qui permet de contrôler la qualité des aliments et d'élaborer des normes alimentaires afin de faciliter le commerce et de protéger la santé des consommateurs à l'échelon mondial. Les travaux menés par la Commission du Codex alimentarius dans le domaine de la prévention et de l'élimination des barrières non tarifaires grâce à l'élaboration et à l'adoption de normes alimentaires internationales, de codes d'usage en matière d'hygiène et de limites internationales maximales pour les résidus de pesticides, etc. sont particulièrement importants pour le Canada. Plus de 230 normes alimentaires, de 40 codes d'usage et directives en matière d'hygiène ont déjà été élaborés et adoptés; en ce qui concerne les résidus de pesticides, plus de 2 000 limites intéressant plus de 100 grands pesticides ont été adoptées et des niveaux maximum ont été fixés dans le cas de plus de 400 additifs alimentaires.

d) La Conférence internationale sur l'acceptation, le contrôle et le commerce des denrées alimentaires irradiées, organisée conjointement par la FAO, l'OMS, l'AIEA, le CCI-CNUCED/GATT¹, qui s'est tenue à Genève du 12 au 16 décembre 1988. Cette conférence a réuni quelque 220 participants représentant au total 57 pays. Le Canada estime qu'il s'agit d'une conférence importante compte tenu de l'expertise et du rôle d'avant-garde de notre pays dans le domaine de l'irradiation des aliments.

¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Agence internationale de l'énergie atomique, Organisation mondiale de la santé, Centre du commerce international, CNUCED/GATT.

- e) La Division mixte FAO/AIEA chargée d'examiner les applications de l'énergie nucléaire à l'alimentation et à l'agriculture, notamment à la sélection et à la génétique végétales, à la production et à la santé animales, à la fertilité des sols et à la production végétale, à la lutte contre les insectes et les ravageurs, et à la conservation des produits alimentaires.
- f) Le suivi des développements concernant le commerce mondial des produits de base grâce à certains réseaux d'information comme le Système d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation, la publication "Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture", les rapports annuels de la FAO sur les produits, et les annuaires FAO de la production et du commerce.
- h) La participation aux groupes intergouvernementaux (IGG) sur les produits agricoles de base de sorte à assurer une plus grande stabilité au niveau du commerce mondial à défendre les intérêts canadiens.
- g) Le rôle capital de la FAO dans la lutte antiacridienne.

5. Forêts

A sa 9e Session, le Comité des forêts a confirmé qu'il appuie sans réserve le Plan d'action forestier tropical de la FAO, qui constitue un excellent cadre pour coordonner l'action nationale et internationale en faveur du développement et de la conservation des forêts. Reconnaissant la menace croissante à laquelle sont assujetties les forêts tropicales, les participants ont tous convenu que la FAO devrait consacrer une plus grande part de son programme aux activités forestières. Le Comité a également recommandé que soit reconnue l'importance de la faune et de la flore pour la sécurité alimentaire et qu'il soit tenu compte de leur aménagement et de leur utilisation dans les plans nationaux de développement. L'importance des petites entreprises forestières pour le développement rural et celle de bonnes techniques de récolte forestières ont également été soulignées. Le Canada a réussi, avec plusieurs autres membres, à faire en sorte qu'il soit accordé une importance un peu plus grande au Programme des forêts, ceci au moyen de la réallocation de fonds.

6. Pêches

Dans le domaine des pêches, le Sous-comité du commerce du poisson du Comité des pêches a tenu sa deuxième session. Le Canada a été élu à l'un des postes de vice-président. Le

Sous-comité a insisté sur la poursuite des activités destinées à accroître la participation des pays en développement au commerce du poisson, à encourager la mise au point de produits à valeur ajoutée et la recherche de nouveaux débouchés pour l'exportation de produits du poisson. En ce qui concerne le Programme d'assistance technique, les services régionaux ont été reconnus comme offrant la solution la plus rentable et la plus efficace pour sa mise en oeuvre. Le Sous-comité a recommandé au Comité des pêches de chercher à devenir un Organe international des produits dans le cadre du nouveau Fonds commun des Nations Unies pour les produits de base.

7. Programme de terrain et Sécurité alimentaire mondiale

La treizième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale a eu lieu à un moment où, pour la première fois en quatre ans, la consommation de céréales de base a excédé la production. Même si la production devait augmenter en 1988, elle serait encore une fois inférieure à la consommation, ce qui entraînerait une nouvelle réduction des stocks. Ce facteur, combiné à la baisse de la production dans les pays en développement et aux faibles ressources en devises de ces derniers, a donné lieu à des besoins accrus en matière d'aide alimentaire. Le Comité a instamment demandé que la priorité soit accordée au développement des secteurs alimentaire et agricole en particulier; à la nécessité de tirer parti des progrès technologiques pour accroître la productivité; aux incitations en matière de prix, à la vulgarisation et à la formation; au renforcement des coopératives et des mécanismes de crédit; à l'aide aux femmes employées dans le secteur agricole; et à l'amélioration des organes de commercialisation.

En 1989-1990, le Comité se penchera surtout sur les effets des programmes d'ajustement structurel sur la sécurité alimentaire. Il examinera également l'expérience de l'Inde en ce qui a trait aux politiques et aux programmes visant à parvenir à la sécurité alimentaire, ainsi que le Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO.

8. Personnel

Quarante-huit Canadiens travaillent actuellement au Secrétariat de la FAO, où ils occupent des postes cadres. Vingt-huit autres travaillent sur le terrain. Des efforts sont actuellement faits pour accroître le nombre de Canadiens au service de la FAO, laquelle devrait envoyer une mission de recrutement au Canada en automne 1989. La Commission de la Fonction publique aidera les membres de cette mission à organiser les entrevues. Durant la période examinée, un Canadien, M. Z. Kalensky a été promu au poste de chef de la Division de la télédétection.

9. Autres développements

La demande de l'URSS d'assister en qualité d'observateur à la quatre-vingt-quatorzième session du Conseil est un développement qu'il convient de souligner. Bien que le l'URSS ait participé à la création de la FAO, elle n'a jamais été membre de l'Organisation. Les membres se sont réjouis de cette requête sans précédent de sa part, et ont exprimé l'espoir que l'URSS exercera bientôt son droit de devenir membre.

10. Liaison du Canada avec la FAO

Le Comité interministériel du Canada pour la FAO, sous la présidence de la Direction des Affaires multilatérales, de la Direction générale des programmes internationaux d'Agriculture Canada, a bénéficié de la participation active de l'ACDI ainsi que de celle des ministères de l'Environnement, des Affaires extérieures, des Finances, des Pêches et Océans, de la Santé et du Bien-être social, de l'Industrie, de la Science et de la Technologie, de Statistique Canada, de la Commission de la Fonction publique, enfin de la Corporation commerciale canadienne. C'est lui qui a été chargé de coordonner les travaux préparatoires pour les délégations canadiennes aux principales réunions de la FAO, ainsi que les résolutions et les décisions. Le président a veillé à la préparation, de façon précise et en temps opportun, des réponses aux questions relatives à la FAO, y compris les demandes de statistiques.

Le représentant permanent du Canada auprès de la FAO, dont le siège est à Rome, a assuré la liaison régulière entre le Canada et le Secrétariat ainsi qu'avec d'autres représentants étrangers. Durant la période examinée, M. Earl Weybrecht, nommé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a remplacé M. George Musgrove au poste de représentant permanent du Canada. Il a été présenté sa lettre de nomination au Directeur général en août 1988.

Pour tout renseignement complémentaire au sujet de la FAO, prière de s'adresser au président de Comité interministériel pour la FAO, au 993-6671.

Tableau 1 - Réunions de la FAO auxquelles le Canada a participé (période du 1er avril 1988 au 31 mars 1989)

<u>Réunion</u>	<u>Date</u>
Comité de la sécurité alimentaire mondiale, 13e session	13-19 avril 1988
Commission des forêts pour l'Amérique latine, 16e session	18-22 avril 1988
Comité des forêts, 9e session	9-13 mai 1988
Comité du programme, 54e session	11-13 mai 1988
Sessions spéciales conjointes du Comité du programme et du Comité financier (afin de discuter des objectifs, du rôle, des priorités et des stratégies, ainsi que du programme de terrain de la FAO)	16-24 mai 1988 et 22-23 septembre 1988
Comité des politiques et des programmes d'aide alimentaire	30 mai-6 juin 1988
Comité du programme, 55e session	19-21 septembre 1988
Consultations d'experts sur la promotion de la production animale en Amérique latine et dans les Caraïbes	26-28 septembre 1988
Commission de la FAO pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes, 1ère session	29-30 septembre 1988
Sous-Comité du commerce du poisson du Comité des pêches, 2e session	24-28 octobre 1988
Conseil de la FAO, 94e session	15-26 novembre 1988

Consultations gouvernementales sur l'introduction de la clause d'information et de consentement préalables dans le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides	10-13 janvier 1989
Session spéciale conjointe du Comité du programme et du Comité financier (pour examiner les grandes lignes du Programme de travail et Budget 1990-1991)	30 janvier-1er février du 1989
Groupe intergouvernemental sur la viande, deuxième Sous-groupe des cuirs et peaux, 13e session	13-16 mars 1989
Groupe intergouvernemental sur les graines oléagineuses, les huiles et les matières grasses, 22e session	20-23 mars 1989

DOCS
CA1 EA 89R21 FRE
Rapport sur les activites du Canac
dans le cadre de l'Organisation de
Nations unies pour l'alimentation
et l'agriculture
43257686



Raymond
Saw

ReadyClip, 30 pg
52002 Dark Blue



0 78787 52002 8